

Jeunes Démocrates de Paris
Mouvement Démocrate Sciences Po

Contribution à la consultation du Mouvement Démocrate sur les retraites

**LA JEUNESSE, GRANDE OUBLIEE
DU DEBAT SUR LES RETRAITES**

Coordination

Paul CHALVIN, secrétaire du Mouvement Démocrate Sciences Po.

Basile SCACHE, vice-président des Jeunes Démocrates de Paris.

Les chiffres le démontrent : les retraités ont aujourd'hui, en moyenne, un niveau de vie supérieur à celui des actifs. Le taux de pauvreté des seniors n'a jamais été aussi bas par rapport à celui d'une jeunesse paupérisée et servant de variable d'ajustement de notre modèle social. Le patrimoine accumulé des seniors, leur taux de propriété élevé, les protègent contre la crise du logement qui frappe de plein fouet les jeunes générations. En prenant en compte les revenus du capital et du patrimoine, le revenu moyen des retraités dépasse nettement celui des générations encore sur le marché de l'emploi.

Les jeunes seniors entre 55 et 70 ans, qui ont bénéficié des Trente Glorieuses et des largesses du modèle social français, ont donc aujourd'hui les moyens de contribuer à l'effort de la nation, dans un contexte de crise et de déficits publics élevés. Ce constat, établi par de nombreux intellectuels, de tous bords politiques, peine aujourd'hui à se faire entendre dans le débat public. Le tabou qui conduit à ne jamais évoquer le relatif bien-être des retraités est étrange. Les quelques prises de position dissonantes – celle du sociologue Louis Chauvel, de la fondation Terra Nova, ou encore de la revue Esprit – se sont vite vues étouffées par un conformisme politique étonnant, probablement lié au poids électoral élevé des seniors.

Face à cette situation globalement privilégiée des retraités, il n'est pas inutile de rappeler les difficultés auxquelles fait face aujourd'hui la jeunesse. Le taux de chômage des jeunes a battu fin 2009 un record historique : 24%. La difficulté pour les jeunes à s'insérer dans le marché du travail est réelle ; la multiplication des contrats précaires le montre. Les années de galère des jeunes pour trouver un emploi, le scandale des stages non payés, semblent désormais être acceptées par la société comme un mal nécessaire. La situation de la jeunesse des banlieues est encore plus problématique et n'a pas réellement évolué depuis les émeutes de 2005. Le taux de pauvreté global des jeunes atteint 20%, soit le double de celui des seniors.

La réforme des retraites devrait être l'occasion d'un vrai débat de société, qui prenne en compte toutes les générations. Ce n'est aujourd'hui pas le cas : la réforme des retraites est pensée, conçue et de ce fait n'intéresse que les générations qui occupent le pouvoir. Les générations de « baby boomers », logiquement, n'ont pas les mêmes préoccupations que la jeune « génération Y » qui peine à se faire entendre mais

qui a pourtant son mot à dire dans les grandes orientations de notre pays. C'est en effet elle qui portera, dans quelques années, le poids de la dette de notre système de protection sociale.

Ce que nous proposons, c'est de rééquilibrer à l'occasion de la réforme des retraites la solidarité intergénérationnelle en faveur des jeunes générations. Cela passe – brisons le tabou – par une contribution plus importante des retraités aisés à l'effort de la nation en faveur de ses jeunes. Les besoins de financement de l'enseignement supérieur, des universités, des lieux de savoir sont aujourd'hui énormes. C'est la clé de notre avenir, dans un environnement mondialisé, que de bâtir un système d'enseignement supérieur de qualité, doté de riches moyens, rivalisant avec les plus grandes universités mondiales.

Notre objectif n'est pas de déclencher une guerre entre générations. Nous ne cherchons pas à opposer de façon manichéenne les « riches » retraités et les « pauvres » jeunes. La réalité est bien plus complexe que cette schématisation. Il existe des jeunes qui s'en sortent, grâce à leur milieu social ou grâce à l'éducation qu'ils ont pu recevoir. Il existe également des retraités aux pensions modestes qui peinent à joindre les deux bouts. Nos préconisations cherchent à prendre en compte cette complexité. Mais elles reposent néanmoins sur un choix de société qui peut déranger : faire en sorte que les générations aujourd'hui à la retraite contribuent à un effort nouveau en faveur des jeunes générations.

Le Mouvement Démocrate doit se saisir de cette analyse de la réforme des retraites qui diverge sensiblement de celle de l'UMP et du PS. La réforme préparée par le gouvernement demandera beaucoup de sacrifices aux retraités de demain, sans toucher la génération privilégiée des baby boomers actuellement à la retraite ou en voie de l'être. La gauche défend par idéologie la retraite à 60 ans, acquis symbolique depuis Mitterrand, sans toucher aux privilèges des seniors. Le Mouvement Démocrate, digne représentant d'une troisième voie, doit proposer à l'opinion publique des solutions pour les retraites fondées sur une nouvelle solidarité intergénérationnelle. Sans opposer les générations, l'objectif est de faire reposer plus équitablement l'effort collectif sur les générations de seniors les plus privilégiées, sans diminuer le montant des pensions les plus faibles, et ainsi mettre en place une réforme des retraites qui soit socialement juste.

Notre constat

Une réforme du système des retraites est indispensable pour en assurer la pérennité et la justice.

Les retraités et les actifs proches de la retraite sont une génération relativement privilégiée par rapport aux actifs. Le fossé est encore plus large lorsqu'on s'intéresse à la jeune génération (en particulier les 18-29 ans), pour l'instant sacrifiée par des politiques publiques qui ne répondent pas à des enjeux nouveaux tels que les mutations démographiques, le chômage de masse, et l'entrée dans l'économie de la connaissance (cf. l'article de Louis Chauvel, « Le débat sur les retraites occulte celui sur l'horizon bouché de la jeunesse », en annexe).

En tant que Jeunes Démocrates, représentants de la « génération Y », nous pensons que le déséquilibre actuel entre les contributions des différentes générations est non seulement une injustice patente, mais également un choix dangereux pour la viabilité du système de retraite.

Nos propositions

Ainsi, les 4 pistes de réflexion que nous proposons sont les suivantes :

- I. Repolitiser un débat rendu caricatural par les deux partis de gouvernement ;
- II. Affirmer la nécessité de faire contribuer toutes les générations pour affronter les nouveaux enjeux du monde du travail ;
- III. Impulser une mobilisation de tous les acteurs concernés et de grande ampleur pour le maintien ou le retour à l'emploi des seniors ;
- IV. Faciliter et accompagner l'entrée des jeunes dans la vie adulte.

I. REPOLITISER LE DEBAT

Au vu de l'orientation prise par les débats actuels, nous dressons le constat suivant :

1) Le débat entre les deux grands partis de gouvernement se focalise sur la question bien précise de **l'âge légal de départ à la retraite**. La raison en est simple : la retraite à 60 ans est, au même titre que la peine de mort, un des symboles du mitterrandisme triomphant du début des années 1980. L'UMP, manifestement caractérisée par un « anti-socialisme primaire », cherche depuis 2007 à revenir sur des acquis symboliques pour la gauche, non pas en raison de leur caractère intrinsèquement condamnable, mais précisément parce qu'il s'agit de symboles. Ainsi le « service minimum » a-t-il été perçu comme une remise en cause profonde du droit de grève, malgré son efficacité marginale et toute relative. L'objectif pour l'UMP est de « ringardiser » la gauche, en apparaissant, sur la question des retraites, comme le seul parti capable d'adopter une position raisonnable et à même de « sauver le système ». En retour, la gauche bloque toute tentative de réflexion intelligente pour se concentrer sur la sauvegarde de l'acquis symbolique que constitue la retraite à 60 ans, alors qu'il ne s'agit que d'une des différentes règles qui régissent le système français de retraites, et que les possibilités de réforme sont nombreuses.

2) Le débat a tendance à apparaître principalement comme un problème technique. **Une grande majorité d'acteurs politiques et de syndicats refusent d'assumer la complexité du système de retraites et des questions qu'il pose**. Ainsi, on fait parfois de l'arbitrage entre les principes qui dirigent le système actuel et les régimes dits « par points » la question essentielle de la réforme, alors que les choix qui peuvent être faits sont en réalité très nombreux dans chacun des systèmes. Quel que soit le modèle adopté, **plusieurs questions qui relèvent d'un choix réellement politique** continuent à se poser, telles que :

- **le poids plus ou moins lourd que constitue le financement du système de retraites pour les actifs (travailleurs et chômeurs) ;**

- **le degré d'inégalités entre des classes sociales plus ou moins favorisées par le système économique face au système de retraites et face au monde du travail ;**
- **le poids plus ou moins grand de chaque génération dans le financement du système.**

Face à ce constat, et dans les arbitrages qu'il sera amené à faire, le Mouvement Démocrate ne doit rejeter aucune des 3 conditions qui devraient déterminer toute réforme, à savoir :

- construire le système le plus juste possible ;
- sauvegarder la viabilité financière du système, compte tenu de l'ampleur des déficits publics ;
- préserver la compétitivité des travailleurs français.

II. FAIRE CONTRIBUER DE MANIERE PLUS EQUITABLE LES DIFFERENTES GENERATIONS, SANS OUBLIER LES INEGALITES QUI SUBSISTENT A L'INTERIEUR DE CHACUNE

Une contribution plus juste des différentes générations est nécessaire pour répondre à ces impératifs. Ceci passe par la **suppression des différents avantages fiscaux** dont bénéficient actuellement les retraités, et par le maintien du cap fixé lors de la réforme dite « réforme Fillon » de 2003, avec **un effort accru en direction des petites retraites.**

Ainsi, nous proposons :

- 1. l'alignement du taux de la CSG des retraités (6,6%) sur celui des actifs (8,2%) ;**
- 2. la suppression, pour les retraités, de l'abattement de 10% pour frais professionnels dans le calcul de l'assiette de l'IRPP ;**

3. **l'abaissement du plafond maximum fixé pour les pensions élevées**, de manière à ce que le système ne profite pas excessivement aux personnes ayant eu des salaires élevés dans leur période d'activité (fixation progressive du plafond maximum à trois fois le SMIC) ;
4. **l'indexation du minimum vieillesse et du minimum contributif sur l'évolution du SMIC** (pour le minimum contributif, de manière à ce qu'il représente 90% du SMIC), tandis que les pensions supérieures restent indexées sur les prix, de manière à diminuer progressivement les poids que représentent ces pensions plus élevées, au profit des petites retraites.

III. IMPULSER UNE MOBILISATION DE TOUS LES ACTEURS CONCERNES ET DE GRANDE AMPLEUR POUR L'EMPLOI DES SENIORS

Si les actifs, et en particulier les jeunes actifs, ont autant de difficultés sur le marché du travail, c'est en partie à cause du poids important du système de retraites. Selon le mode de fonctionnement classique d'une retraite par répartition, les retraites sont financées par les cotisations salariales et patronales des travailleurs actuels. Ainsi **la génération des baby-boomers est-elle aujourd'hui un poids croissant pour le système de retraites**, comme on le rappelle souvent. Mais à cela s'ajoute le problème du **faible taux d'emploi des seniors en France**, comparé aux autres pays européens. Arrêtons-nous quelques instants sur les chiffres suivants (qui datent de 2007).

- Taux d'activité des 55-59 ans : 58,5% (Allemagne 75%, Suède 85%)
- Taux d'activité des 60-65 ans : 16,5% (Allemagne 36%, Suède 65%)
- Âge effectif moyen de départ à la retraite en France : 59 ans

Il ne fait aucun doute que la France a des efforts importants à faire en matière d'emploi des seniors, au point que le problème apparaisse comme le serpent de mer de la question des retraites : toujours évoqué, sans qu'aucune action concrète s'ensuive. Dans le cadre d'une réforme qui cherche à assurer la viabilité et la justice du système à moyen terme, **l'effort sur l'emploi des seniors est pourtant le complément naturel et peut-**

être même en partie le substitut d'un retardement de l'âge légal de départ ou d'un allongement de la durée de cotisation.

En effet, si nous partons du problème de la situation critique d'une partie importante de la jeunesse – comme le souligne le tableau présenté en annexe, qui compare le taux de pauvreté des différentes générations en France – ce n'est pas dans l'objectif de stigmatiser une population de retraités à qui nous ne contestons pas le droit à la retraite. **Il ne s'agit pas de caricaturer le débat en conflit de génération, mais bien de souligner le poids trop important des retraites dans les politiques sociales françaises.** Aujourd'hui, ce sont les actifs dans leur ensemble qui souffrent de cela. La gauche et la CGT, trop promptes à taxer d'antisociale toute voie qui s'exprime en ce sens, abandonne ainsi sciemment la défense des intérêts des actifs actuels – faut-il s'en étonner, lorsque la très grande majorité des cadres de la CGT a plus de 50 ans ? Dans l'autre sens, si la baisse des pensions peut apparaître une solution facile à ce problème – c'est l'orientation qu'est tentée de prendre une partie de l'UMP – nous ne devrions pas nous soumettre à ce renoncement, et plutôt lui préférer **un retour à l'emploi des seniors.**

Les exemples d'autres pays européens peuvent être intéressants sur cette question. Le rapport législatif sur la réforme des retraites évoque à juste titre l'exemple de la Finlande, également cité par le spécialiste français des retraites Bruno Palier. A la fin des années 1990, le taux d'emploi des seniors était faible en Finlande (41,6% pour les 55-64 ans en 2000), quand bien même l'âge légal de départ ait été fixé à 65 ans. L'âge effectif moyen de départ était de 59 ans. Aujourd'hui, il est de 62,5 ans, grâce au « Plan national pour les travailleurs vieillissant », qui comprenait les mesures suivantes :

- une campagne d'information massive et longue visant à changer les mentalités et incitant les entreprises à tirer profit de l'expérience des travailleurs âgés ;
- un programme d'amélioration des conditions de travail (politiques de santé, aménagement des fins de carrière) des seniors, pour préserver leur productivité ;
- un programme de formation professionnelle pour les plus de 45 ans, afin de combler le déficit de formation des travailleurs âgés.

Il est intéressant de noter que ce Plan ne reprend ni les méthodes françaises traditionnelles de la droite (incitations fiscales) ni celles de la gauche (type « contribution Delalande », c'est-à-dire augmentation du coût d'un licenciement à partir de 55 ans, amenant l'effet pervers bien connu qui consiste à licencier *avant* 55 ans). Pourtant, les résultats sont là.

Ajoutons à l'exemple finlandais d'autres pistes qui peuvent être expérimentées :

- renforcement du lien intergénérationnel (complémentarité entre un senior formateur et un jeune exécutant) ;
- mécanismes de cessation progressive d'activité (tels qu'ils ont existé dans la fonction publique) ;
- développement de la formation tout au long de la vie en complément de la formation initiale.

Pour conclure sur ce point, une mobilisation des entreprises, de tous les syndicats, des partis politiques et de l'Etat semble nécessaire, et à même de résoudre le problème.

IV. FACILITER ET ACCOMPAGNER L'ENTREE DES JEUNES DANS LA VIE ADULTE

Pour revenir sur notre propos initial, rappelons encore une fois **la situation d'une partie de la jeune génération actuelle, « doublement sacrifiée » puisqu'elle se retrouve à payer les retraites actuelles avant d'être amenée à travailler plus longtemps qu'aucune autre génération avant elle.**

La sociologue Cécile Van de Velde explique en détail et avec pertinence le problème de la jeunesse française : incitée à s'émanciper de la tutelle familiale par les aides au logement, elle est souvent démunie face au caractère inachevé des politiques sociales à destination des jeunes. Une majorité de jeunes restent dépendants financièrement de leurs parents jusqu'à un âge avancé. Surtout, les inégalités de conditions de vie à l'intérieur de la jeunesse sont terribles, et reflètent **l'inégalité fondamentale du système d'enseignement supérieur français** : à la masse, l'université « low cost »

(Louis Chauvel) et sur-fliqué par l'Etat, et les petits boulots à répétition ; aux nantis, les grandes écoles et les écoles privées sur lesquelles l'Etat n'a aucun droit de regard. Trop sélectives, les filières courtes ne laissent pas à suffisamment de jeunes la possibilité de se former à un métier. **Les chances de réussite d'un jeune sont très fortement corrélées à son milieu social**, comme le montre le cas extrême de la ghettoïsation de certains quartiers bien précis des banlieues parisiennes.

Comme nous l'affirmons en introduction, la jeunesse est aujourd'hui orpheline politiquement. La double mobilisation de 2005 - dans les banlieues et contre le CPE - est restée sans réponse.

Le « chantier des retraites » ne peut donc pas être envisagé sans que la société et les acteurs politiques prennent conscience de la nécessité d'un « **Young Citizen Act** » à la française, dont les grands axes devraient être les suivants :

- **investissement facilité - de l'Etat, mais aussi des collectivités territoriales, des fondations, et des entreprises - dans l'enseignement supérieur et la recherche ;**
- **autonomie réelle des Universités** et utilisation des fonds publics de manière plus ciblée sur les universités en difficulté, afin de libérer les capacités d'innovation des acteurs de l'enseignement supérieur ;
- **contrôle plus important des grandes écoles et des écoles privées** afin de donner à tous les moyens de les intégrer et pour les faire participer pleinement à la mission de service public d'enseignement supérieur et de recherche ;
- **indépendance réelle des jeunes étudiants et actifs par un soutien financier plus important de l'Etat**, qui permette aux jeunes d'envisager les études et les stages - souvent non-payés - avec sérénité, et soutien à la mobilité par un investissement massif dans le logement étudiant ;
- prise en compte plus facile des **stages** et des **emplois précaires comme années de cotisation** avant un certain âge ;
- **intégration symbolique et financière des jeunes dans la population adulte par la possibilité de toucher le RSA avant 25 ans.**

Le besoin de donner à la jeunesse les moyens d'entrer dans la vie adulte est liée à la question des retraites par l'existence d'un cercle vertueux dans le système. Si l'on part du principe que les difficultés du système actuel viennent du nombre insuffisant de cotisants par rapport au nombre de retraités, on constate qu'une inversion du rapport peut permettre un allègement des cotisations, à même de faciliter l'emploi, et ainsi de suite. A l'inverse, la solution de l'augmentation des cotisations adoptée jusqu'à présent augmente le chômage, car les entreprises ont plus de mal à embaucher, ce qui aggrave encore plus le problème du financement du système du à l'insuffisance du nombre de cotisants.

Une mise à contribution plus importante des retraités, un retour à l'emploi des seniors et une intégration facilitée des jeunes dans le monde du travail sont les solutions privilégiées pour obtenir un équilibre de moyen terme. Si les contraintes financières d'équilibre du système peuvent nous inciter à user également de réformes aux effets plus immédiats, elles ne doivent pas servir d'excuse à l'inaction sur ces questions.

Qui sommes-nous ?

Les **Jeunes Démocrates de Paris** représentent les adhérents du Mouvement Démocrate âgés de moins de 33 ans et résidant dans la capitale. A travers leur pôle réflexion et débat, les Jeunes Démocrates de Paris ont vocation à prendre position sur des sujets d'actualité locale et nationale et à apporter un regard jeune sur les politiques publiques.

Le **Mouvement Démocrate Sciences Po** est une association de loi 1901, indépendante des instances nationales du parti. Elle a pour objet de représenter les idées du Mouvement Démocrate au sein de Sciences Po, de fédérer les sympathisants et adhérents, et enfin d'inviter des personnalités politiques de tous bords à s'exprimer et à débattre avec les étudiants.

Annexes

Taux de pauvreté selon l'âge et le sexe

en %

	2007			
	Seuil à 50 %		Seuil à 60 %	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Âge au 31 décembre				
Moins de 18 ans	9,3	9,8	17,8	17,9
18 à 29 ans	12,5	10,5	19,7	17,2
30 à 49 ans	6,6	5,6	12,5	10,4
50 à 59 ans	6,2	6,0	11,2	10,3
60 à 74 ans	3,5	3,2	8,8	8,3
75 ans ou plus	5,7	2,8	13,4	8,9
Ensemble	7,4	6,9	14,0	12,8
Personnes pauvres (en milliers)	2 295	1 986	4 332	3 702

Champ : personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee ; DGFIP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA ; enquête ERFS.

Montant moyen mensuel de la retraite de l'avantage principal de droit direct selon l'âge et le sexe

en 2004, en euros

	65 à 69 ans	70 à 74 ans	75 à 79 ans	80 à 84 ans	85 ans et plus	Ensemble
Femmes						
Toutes carrières	801	705	663	625	601	692
Dont carrières complètes	1 135	1 045	964	965	923	1 027
Hommes						
Toutes carrières	1 599	1 519	1 514	1 517	1 452	1 535
Dont carrières complètes	1 671	1 569	1 569	1 601	1 568	1 603
Ecart des montants* féminins / masculins (en %)						
Toutes carrières	-50	-54	-56	-59	-59	-55
Dont carrières complètes	-32	-33	-39	-40	-41	-36

*(Femmes - hommes)/Hommes.

Champ : retraités de 65 ans ou plus, nés en France, ayant au moins un avantage de droit direct. Les retraités ne percevant qu'une pension de réversion sont exclus.

Source : Drees, Echantillon interrégimes de retraités 2004.

Point de vue

Le débat sur les retraites occulte celui sur l'horizon bouché de la jeunesse, par Louis Chauvel

Le Monde, 26 mai 2010.

Au dernier trimestre 2009, le taux de chômage des jeunes a battu un record historique : 24 %. Les enquêtes de conjoncture de l'Insee montrent depuis deux ans un pessimisme exceptionnel de nos concitoyens vis-à-vis de notre avenir. Au-delà des indicateurs de la conjoncture, les questions structurelles préoccupantes pour le long terme de notre pays s'accumulent et nous ne voyons dans ce contexte avec quels moyens les nouvelles générations pourraient améliorer leur sort.

L'échec de la France à l'entrée dans la société de connaissance, la misère de l'université low cost, la situation toujours plus problématique de nos banlieues, voilà parmi bien d'autres les difficultés que doit affronter notre jeunesse, qui exigeraient des financements urgents et un effort de l'ensemble de la collectivité pour surmonter le défi de la décennie qui vient. Mais tout cela semble ne compter pour pas grand-chose par rapport au seul enjeu qui passionne le public : celui de l'avenir de "notre retraite". Peu importe l'horreur économique, si nous pouvons disposer après 60 ans d'argent et de loisir pour oublier les peines de la vie de travailleur, comme 15 millions de nos concitoyens.

Dans ce contexte, quelques voix timides s'entendent à droite et à gauche pour rappeler le relatif bien-être des retraités d'aujourd'hui, et leur capacité à contribuer ne serait-ce que modestement à l'effort de la nation : la décote de 10 % pour "frais professionnels" de l'impôt sur le revenu des retraités, l'alignement du taux de la CSG des seniors sur celle des cotisants, voilà de bien modestes propositions en regard des efforts qu'il faudrait mener urgemment pour financer notre avenir collectif. La discipline gouvernementale à droite et le bon sens politique à gauche font taire ces voix isolées qui tendent à rappeler, brisant ainsi un tabou, que les jeunes seniors auraient les moyens de contribuer à notre avenir, eux qui ont plus que profité du passé des "trente glorieuses" dans leur jeunesse et qui, souvent, leur a mis le pied à l'étrier.

Ce tabou est bien étrange, puisque ce n'est pas un secret statistique : par rapport au reste de la population, les 55-64 ans n'ont jamais bénéficié d'un niveau de vie aussi élevé, en moyenne. Alors que, en une vingtaine d'années, les quadragénaires n'ont connu aucun accroissement de leur niveau de vie et stagnent autour de 16 000 euros, les jeunes sexagénaires sont passés de 15 500 à 20 000 entre 1985 et 2005 (+ 29 %). Il est d'usage de s'apitoyer sur les modestes pensions des seniors, mais il est habituel de ne mentionner que la pension principale de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV) des titulaires de revenus sociaux qui sont souvent fort diversifiés, en omettant aussi les nombreux revenus plus ou moins défiscalisés de la propriété. Généralement, on feint d'ignorer, comme Henri Sterdyniak, que les ménages de retraités sont aussi de petite taille : alors que les salaires des quadras font vivre aussi leur progéniture, les jeunes seniors, de plus en plus d'anciens couples biactifs, sont l'exemple modal des "Dinks" ("double income no kids", deux revenus pas d'enfant) du marketing américain.

La réalité est que jamais le taux de pauvreté des seniors n'a été aussi bas par rapport à une jeunesse paupérisée. Jamais leur revenu moyen n'a dépassé si nettement celui des

génération de travailleurs, jamais leur patrimoine net moyen accumulé n'a été aussi élevé, comparé à celui des nouvelles générations. Jamais le taux de propriété ne les a mieux protégés de la crise du logement vécue par les jeunes. Jamais le taux de suicide des jeunes retraités n'a été aussi faible, relativement à celui des quadragénaires. Jamais ils ne sont partis plus longtemps en vacances, aussi, alors que, depuis 1979, cette pratique a régressé chez les adultes d'âge actif.

Evidemment, ce constat tracé aujourd'hui est historiquement exceptionnel : inédit, il ne pourra se prolonger puisque les futurs jeunes seniors de 2020 connaîtront le retournement de toutes ces tendances. Génération de la crise économique, du chômage de masse à l'entrée dans la vie adulte et des salaires nets amputés par l'explosion des coûts salariaux, de la moindre accumulation patrimoniale au cours de la vie active, les jeunes seniors de 2020 seront la variable d'ajustement des problèmes de retraite, comme les jeunes chômeurs et précaires sont celle du monde du travail.

Nous pourrions feindre de nous étonner du silence, voire des dénégations des politiques devant le contraste des difficultés des générations actives et du festin des générations de jeunes retraités. Mais la réalité appelle non au pessimisme mais à la lucidité. Dans l'ordre des idées, la gauche devrait se préoccuper de justice sociale et remédier à ces inégalités entre générations. La droite, dans un souci légitime d'efficacité, devrait chercher les solutions pour donner plus d'incitations au travail et à l'effort, par exemple en rétribuant mieux le travail et moins le loisir, dès aujourd'hui, en agissant sur le stock des retraités aisés de maintenant.

Pourtant, dans l'ordre de la réalité, ni les uns ni les autres, par pragmatisme électoraliste sans doute, n'ont intérêt à heurter les sensibilités d'une population de retraités qui n'ont jamais été aussi actifs politiquement. Le Parti socialiste a rendu son verdict : sa position est celle du maintien, le plus longtemps possible, des apparences de la retraite à 60 ans. Arc-boutée sur sa position fondée sur le symbole de l'héritage mitterrandiste, M^{me} Aubry va jusqu'à proposer à chaque Français l'horizon radieux d'une "révolution de l'âge" où les jeunes n'existent semble-t-il que pour recevoir une aide de leurs anciens. L'augmentation du taux de cotisation et l'invention de nouvelles taxes sur le capital serviraient bien sûr à combler le gouffre. Mais ces moyens nouveaux feront défaut à des besoins collectifs bien plus urgents, comme la formation efficace de nos jeunes et de nos salariés. En réalité, l'effort reposera pour l'essentiel sur les cotisations alourdies des salariés, notamment les plus jeunes, bien mal défendus par la gauche. Le gouvernement quant à lui compte bien sanctuariser les ressources économiques de seniors dont le vote sera décisif : faut-il rappeler que sans le vote des plus de 68 ans, M^{me} Royal eût été élue. Il n'est donc pas question de manoeuvrer le curseur le plus efficace : le niveau des pensions des retraités d'aujourd'hui.

C'est la force des idéologies que de fourvoyer les plus faibles, ceux qui n'y ont aucun intérêt, dans des directions qui leur seront néfastes. Le débat sur les retraites correspond bien à cela, puisque, à droite comme à gauche, les positions semblent en profonde contradiction avec la logique qui devrait guider les deux camps, à la défaveur des jeunes travailleurs, groupe social sans support politique. Du point de vue de la justice sociale, les retraités aisés doivent contribuer, mais, d'un point de vue pragmatique, ils en seront exonérés. C'est ici la conséquence du fonctionnement

politique français, fondé sur un faux libéralisme qui réserve la liberté à ceux qui peuvent l'acheter et sur un faux socialisme qui a oublié ses enfants.

Le scénario gris foncé de l'avenir des générations de jeunes actifs d'aujourd'hui se confirme. Il en résultera que les jeunes travailleurs d'aujourd'hui sont destinés à se contenter de faibles salaires nets, à rester les victimes d'un coût du travail exorbitant, à bénéficier au bout du compte de maigres pensions, à un âge tardif, dans un contexte où les négociations sur l'aménagement de postes de travail et de conditions moins pénibles pour les actifs vieillissants seront esquivées. Tous ces constats portent vers cette conclusion : les nouvelles générations doivent faire un effort considérable de lucidité de long terme, de façon à comprendre que ce monde qui se fait politiquement sans elles se fera contre elles. Ces déséquilibres massifs exigeront bientôt un lourd réajustement : ce sera le retour du pendule. Mais l'injustice suscite l'injustice, avec l'émergence de générations doublement sacrifiées, dans leur jeunesse d'abord, puis dans leur séniorité ensuite. C'est écrit, pour 2025.

Louis Chauvel, sociologue, professeur à Sciences Po.